



FORMATION STIMUL'ERGO®

Mise en place d'ateliers de prévention Stimul'ergo®

Objectif Général :

Permettre à l'ergothérapeute de réaliser des ateliers de prévention de la marque déposée Stimul'ergo®.

DATES ET LIEUX

Rendez-vous sur le site www.formation.stimulergo.fr pour prendre connaissance des dates et lieux des formations à venir

PRE-REQUIS

Formation réservée aux ergothérapeutes DE ayant réalisé la formation Stimul'ergo "Développement de l'enfant de 0 à 5 ans et intervention en ergothérapie"

TARIFS

230€ la journée à Metz
Pas de FIFPL possible

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques,
Supports power point
Expérimentation, échanges
Mise en situation d'ateliers
Stimul'ergo®

MOYENS TECHNIQUES

Support de cours
téléchargeable sur une
plateforme

MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DES PRATIQUES

L'atteinte des objectifs sera évaluée durant la journée par des mises en situation ainsi que par un questionnaire de fin de formation.
La formation se veut pratique et sera directement applicable dans votre quotidien professionnel.



Formatrice : Adeline Kuhn Tref

- Ergothérapeute libérale depuis 2009
- Créatrice des ateliers Stimul'ergo®
- Formée à l'Intégration neurosensorielle, aux troubles de l'alimentation en pédiatrie, à la rééducation graphique (ETI Gem), aux réflexes archaïques, à la MCREO, aux troubles neurovisuels et à la prise en soin des Troubles du Spectre de l'Autisme.

Objectifs spécifiques

- Etre en mesure d'animer des ateliers Stimul'ergo®
- Sensibiliser aux grands principes de la bienveillance
- Etre en mesure de répondre aux questions des futurs participants.



Déroulé de la journée de formation

- Présentation du réseau Stimul'ergo et de son fonctionnement,
- Familiarisation avec les 3 cahiers d'ateliers,
- Familiarisation avec tous les supports de communication du réseau Stimul'ergo®,
- Mise en situation d'animation d'ateliers Stimul'ergo® en groupes.



Conditions d'adhésion au réseau Stimul'ergo

- Avoir suivi les deux formations Stimul'ergo®,
- Etre adhérent(e) au réseau Stimul'ergo® (adhésion annuelle de 60€, première année comprise avec la formation),
- Avoir signé un contrat d'utilisation de licence de marque*.

*A l'issue de cette journée de formation, la décision de proposer cette souscription est à l'entière discrétion de la formatrice et le(la) formé(e) pourra ou non accepter cette proposition.

Tous les 3 ans, le(la) formé(e) devra suivre une formation complémentaire (gratuite) d'une demi journée pouvant être réalisée en distanciel afin de se remettre à jour.



Si un(e) participant(e) à l'une des formations a des besoins spécifiques notamment en relation avec une situation de handicap, n'hésitez pas à en informer l'organisateur(trice) ou Adeline Kuhn Tref au 06.59.59.54.61 ou par courriel à stimulergo@gmail.com.

STIMUL'ERGO, 5 rue Paul Eluard, 57525 TALANGE

Tél : 06.59.59.54.61

stimulergo@gmail.com

www.formation.stimulergo.fr

N° de déclaration d'activité : 44570408557 auprès du préfet du Grand Est